**La Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME associent les enfants au Défi pour la Terre : lancement du grand concours "Chantons le Défi pour la Terre ! " le 3 octobre 2005**

**28/05/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**La Fondation Nicolas Hulot et l’ADEME associent  
les enfants au Défi pour la Terre !  
 3 octobre 2005  
Lancement du grand concours << Chantons le Défi pour la Terre >>**

Lancé le 24 mai dernier, le Défi pour la Terre a déjà mobilisé plus de 200 000 personnes. Sensibles aux problématiques environnementales, les professeurs et leurs élèves se sont particulièrement investis : près de 150 classes d’écoles primaires se sont engagées à relever le Défi pour la Terre, au cours du seul mois de juin ! Afin de poursuivre cette mobilisation prometteuse et de mettre les enfants à l’honneur, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme et l’Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie (ADEME) lancent un grand concours scolaire intitulé « Chantons le Défi pour la Terre » le 3 octobre prochain. Celui-ci sera animé par la chanteuse Dominique Dimey1 , Ambassadrice du Défi auprès du jeune public.

**Principe et objectifs du concours « Chantons le Défi pour la Terre »**  
Participation collective, à l’échelle de la classe.  
Le principe est simple : les écoliers sont invités à créer et enregistrer une chanson (paroles uniquement ou paroles et musique), ou à réaliser un clip vidéo autour d’une chanson écrite par leur soin. Les créations devront s’inspirer des messages du Défi pour la Terre : la consommation responsable, la lutte contre le gaspillage, les économies d’eau et d’énergie, la réduction des pollutions, le respect de la biodiversité, le tri des déchets... Les classes participantes ont la possibilité d’utiliser la musique de la chanson de Dominique Dimey Défi pour la Terre, téléchargeable sur le site du Défi, mais peuvent également s’appuyer sur une musique de leur composition.

> Ce concours fait appel à l’imaginaire et à la sensibilité des enfants. Il leur offre l’opportunité de se faire le relais d’un message capital auprès de leurs camarades et de leurs parents. En lançant cette opération, l’ADEME et la Fondation Nicolas Hulot souhaitent impliquer fortement les plus jeunes en les associant à la campagne d’une façon créative et festive.

**Quelques détails pratiques**

Pour participer, un formulaire d’inscription est disponible sur le site Internet du Défi, [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org/). Il doit être complété par l’enseignant responsable de la classe. Cette dernière devra, au préalable, avoir relevé le Défi pour la Terre.  
Le top départ du concours sera donné le 3 octobre 2005. La date limite du retour des chansons et des clips est fixée au 1er mars 2006 à minuit. Un jury placé sous la présidence de la Fondation Nicolas Hulot et de l’ADEME, composé d’Ambassadeurs du Défi pour la Terre, parmi lesquels la chanteuse Dominique Dimey, se réunira en mars 2005. Il appréciera chaque oeuvre en fonction de sa qualité, de son originalité et de sa conformité au thème choisi. Six lauréats seront désignés : trois pour chacune des deux catégories (chanson / clip vidéo). Les deux premières classes primées partiront en séjour à l’Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme (Morbihan), du 19 au 23 juin 2006, et enregistreront leur chanson avec Dominique Dimey ! De nombreux lots attendent les autres participants.

**Le Défi pour la Terre**  
  
Relever le Défi, c’est s’engager à adopter des gestes écocitoyens dans la vie quotidienne. Tout le monde peut s’engager individuellement ou collectivement en se connectant sur le site web de l’opération [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org/).  
  
>Une rubrique a été spécialement conçue pour les 8-13 ans : [www.defipourlaterre.org/juniors](http://www.defipourlaterre.org/juniors). Ludique et pédagogique, ce site permet de comprendre le changement climatique et l’intérêt de choisir un comportement bénéfique pour la planète. Il permet également d’enregistrer ses engagements avec des gestes spécialement conçus pour les enfants. Une fois toutes les épreuves passées avec succès, un diplôme Défi pour la Terre personnalisé avec le prénom de l’enfant et la liste des gestes qu’il a choisis lui est délivré. Un bon souvenir pour ne pas oublier ses engagements !  
  
  
  
  
**En savoir plus sur la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme** : [www.fnh.org](http://www.fnh.org/)  
  
La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l’Homme a été créée en 1990 et reconnue d’utilité publique en 1996. ONG apolitique et non-confessionnelle, la Fondation a pour but de développer l’éducation à l’environnement. Il s’agit d’un engagement éducatif, scientifique et culturel au service du patrimoine naturel de l’humanité. Elle participe à la diffusion des connaissances sur l’état écologique de notre planète et met en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour convaincre le plus grand nombre de la nécessité de passer à l’acte afin de freiner l’impact des activités humaines. Il s’agit pour la Fondation de contribuer au changement des comportements afin d’aller vers une nouvelle forme de société et de culture basée sur un développement durable.  
Les actions de la Fondation sont réalisées grâce au soutien de ses partenaires fondateurs : EDF, l’Oréal, Marque Repère et TF1, de ses partenaires programmes sur le Défi : Bouygues Telecom, Valorplast; du partenaire opérationnel la Caisse des Dépôts et Consignations; et du collège des partenaires PME.  
  
  
**En savoir plus sur l’ADEME :** [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr/)  
  
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), établissement public, participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.  
L’ADEME a lancé en 2004 et pour 3 ans la campagne de mobilisation nationale « Économies d’énergie. Faisons vite, ça chauffe ». Ses nombreux partenaires nationaux, réunis dans le Club Planète Gagnante, mettent en oeuvre des actions de relais de la campagne sur le terrain.  Le Défi pour la Terre est une opération de cette campagne de mobilisation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=5D373270F9EC2873744652EE67F1831D1118992424820.jpg](http://www.planete-nature.org/) | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189194333.jpg](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm) |

**Contact**

* Relations Presse TBWA/CORPORATE

[Manuela Sourdin](mailto:sourdinm@clm.bbdo.fr)  
Tél. : 01 41 23 42 62

[Alexandra Fiore](mailto:alexandra.fiore@tbwa-corporate.com)  
Tél. 01 49 09 25 77